

deux pays, une demande qui ne s'est pas accrue au même taux que la capacité, a entraîné l'apparition d'un excédent de capacité, et, en même temps, la réduction des dépenses d'immobilisations et le début d'une régression économique.

En face de la similitude des situations existant au Canada et aux États-Unis, il est futile de prétendre que le ralentissement actuel de la demande de main-d'œuvre au Canada est particulièrement attribuable aux conditions qui règnent au Canada. Le problème s'étend à tout le nord de l'Amérique, car le taux d'accroissement de la demande dans tout le nord de l'Amérique, en face de la production, a décliné.

Ayant exposé ce que je crois être la cause fondamentale du malaise actuel, qui ne devrait pas être attribuée à une simple déformation du rapport entre les inventaires et les ventes, j'aimerais maintenant parler brièvement de certains événements sur lesquels on ne devrait pas jeter le blâme pour expliquer la situation actuelle.

En même temps que notre accroissement économique d'après-guerre s'est produite une augmentation très considérable de l'appropriation et de la domination des entreprises relevant de certaines industries par des non-résidents du pays, en particulier par des résidents des États-Unis. On prétend parfois que cette augmentation de la propriété aux mains de non-résidents est en quelque sorte la cause du chômage actuel. Une telle prétention est, il va sans dire, illogique. Il n'est pas prouvé que le déclin dans le taux d'accroissement de la population au Canada doit être attribué à la hausse de la main mise américaine dans les mines, les puits de pétrole ou les entreprises manufacturières du Canada. On ne peut pas non plus attribuer le déclin du taux d'accroissement de la demande étrangère à l'égard de nos matières premières et de nos produits semi-ouvrés à l'accroissement de la mainmise étrangère sur les entreprises canadiennes dans ces secteurs. Un grand nombre des entreprises manufacturières du Canada, qui sont des filiales d'entreprises étrangères, sont établies depuis longtemps au pays; en réalité, plusieurs sont ici depuis l'établissement du tarif préférentiel de l'Empire. Il se peut que certaines d'entre elles ne soient pas orientées vers l'expansion des marchés dans les pays ne faisant pas partie de l'Empire, quoi qu'il en soit, leur existence au Canada n'apporte pas l'explication fondamentale du déclin dans le taux d'accroissement de l'économie canadienne.

A titre de Canadiens, nous pouvons préférer une moindre domination de nos entreprises par les non-résidents. Toutefois, la préférence ne peut être défendue en raison du fait que la domination des non-résidents aurait contribué au déclin du taux d'accroissement. Toute tentative faite pour appuyer la préférence avec un argument de cette sorte ne fait qu'obscurcir l'exposé du problème et son analyse.

On prétend parfois que nos difficultés présentes doivent être attribuées à l'augmentation de nos importations. Cet argument a deux faces. D'une part, on a prétendu que depuis plusieurs années, les Canadiens se sont laissés aller à importer en trop grande quantité et qu'en le faisant, par le jeu d'un mécanisme inexplicé, ils ont causé un ralentissement dans le taux du progrès économique, tel que nous le connaissons maintenant. Cet argument, à mon sens, perd toute signification quand on se rappelle que les importations, dans l'ensemble des dépenses nationales brutes, ont, en moyenne, accusé une modeste tendance à la baisse depuis 1951. Le fait est démontré dans le graphique VI. D'autre part, on prétend qu'il y a eu récemment une augmentation dans les importations de marchandises et que là serait une des causes principales de nos difficultés. Il est vrai qu'en 1959 les importations de marchandises étaient plus élevées qu'elles ne l'étaient en 1958. Il ne fait pas de doute non plus que certaines de nos industries ont subi une concurrence plus forte, depuis un an environ, du côté de l'importation. Mais, vis-à-vis de ces faits, il s'avère que les importations